Sarlat
Périgord Noir
PN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communiqué de presse

Service communication
Tél. : 05 53 31 53 45 ou 46 Fax : 05 53 31 08 04
Mail : communication@sarlat.fr

Sarlat, le 15 septembre 2017

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir est entré en phase Projet !

Les 13 communes de la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir se sont engagées dans l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) depuis plusieurs mois maintenant. Ce document régira, à terme, l'occupation du sol et les autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir).

Afin de mener à bien ce travail, la collectivité et son bureau d'études associé (Cittànova) s'appuient sur un diagnostic transversal du territoire, identifiant les grandes logiques économiques, démographiques, environnementales et saisonnières du territoire. Celui-ci a été réalisé en collaboration avec les partenaires institutionnels (Direction Départementale des Territoires, Chambre d'Agriculture, de Commerce, ...), les élus des communes, les services techniques de la collectivité, etc..

Ce diagnostic a été présenté à la population en avril dernier lors de 3 réunions publiques.

Aujourd'hui, le PLUi entre dans une phase de projet : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), également menée en concertation avec les partenaires précédemment cités et les citoyens. Le PADD est une pièce essentielle du PLUi qui permet de définir les grandes orientations pour le territoire du Sarladais à l'horizon 2030.

Dans le cadre de l'élaboration de ce projet de territoire, **les habitants de la Communauté de communes sont à nouveau invités à participer à un atelier de travail le 9 novembre à Sarlat.** Une fois le PADD formalisé, il sera présenté aux habitants au travers de réunions publiques.

Ce travail sera suivi, en 2019, par l'élaboration d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur les sites de projets des communes (nouvelles constructions, réaménagements d'espaces existants, etc.). Pour cette phase, un atelier pédagogique avec les écoles du territoire est d'ores et déjà prévu. Ce travail permettra d'élargir les approches du territoire et de mettre en avant des regards moins techniques.

D'une manière générale, l'ensemble de la population peut également s'exprimer par courrier, mail, via les registres disponibles en mairie ou lors des différentes réunions publiques prévues tout au long de la procédure. Enfin, un reportage vidéo d'une dizaine de minutes vient d'être réalisé auprès d'habitants de la Communauté de communes afin d'obtenir leur impression et perception de l'évolution de l'urbanisation du territoire.

Ce reportage sera diffusé lors des prochaines réunions publiques.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir : http://www.cc-sarlatperigordnoir.fr